
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 13 janvier 2010
14 h**

**Séance tenue le mercredi 13 janvier 2010
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, M. Michael Applebaum, Mme Éline Ayotte, Mme Manon Barbe, M. Daniel A. Bélanger, M. Richard Bergeron, M. Laurent Blanchard, Mme Caroline Bourgeois, Mme Maria Calderone, M. Harout Chitilian, Mme Marie Cinq-Mars, Mme Susan Clarke, Mme Jane Cowell-Postras, M. François W. Croteau, M. Claude Dauphin, Mme Suzanne Décarie, Mme Mary Deros, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Christian Dubois, Mme Josée Duplessis, M. Sammy Forcillo, M. Marc-André Gadoury, Mme Helen Fotopulos, Mme Véronique Fournier, M. Pierre Gagnier, Mme Louise Harel, Mme Andrée Hénault, M. Pierre Lampron, Mme Elsie Lefebvre, M. François Limoges, M. Joe Magri, M. Pierre Mainville, Mme Ginette Marotte, M. Peter McQueen, M. Réal Ménard, M. Luis Miranda, M. Alex Norris, M. Dominic Perri, M. Gaëtan Primeau, M. François Robillard, M. Marvin Rotrand, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. Alain Tassé, Mme Clémentina Teti-Tomassi, Mme Lyn Thériault, Mme Émilie Thuillier, M. Claude Trudel, M. Bertrand Ward, Mme Monique Worth et M. Robert L. Zambito.

PRÉSENCES EN COURS DE SÉANCE :

M. Étienne Brunet et M. Luc Ferrandez.

ABSENCES :

M. Richard Bélanger, M. Michel Bissonnet, Mme Jocelyn Ann Campbell, M. Laval Demers, M. Alvaro Farinacci, M. Lionel Perez et M. Frank Venneri.

ABSENCES AVEC MOTIF :

M. Frantz Benjamin, M. Gilles Deguire et M. Jean-Marc Gibeau.

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président du conseil, M. Claude Dauphin, déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

À 14 h 09, le président du conseil reconnaît le leader de la majorité et ce dernier fait lecture d'une déclaration suite aux événements survenus à Haïti :

CM10 0001

Ajout - Déclaration de solidarité avec Haïti

Considérant les liens d'amitiés qui unissent la Ville de Montréal et la Ville de Port-au-Prince, avec à sa tête le maire monsieur Muscadin Jean-Yves Jason;

Considérant que les deux villes entretiennent des relations étroites sur plusieurs projets de collaboration;

Considérant le travail accompli, depuis de nombreuses années, par l'ensemble des ONG montréalaises sur le territoire haïtien;

Considérant le séisme d'une magnitude de 7 sur l'échelle de Richter qui a frappé Haïti hier soir, plus particulièrement sa capitale Port-au-Prince, faisant de terribles ravages et entraînant possiblement de nombreuses pertes de vies humaines;

Considérant les difficultés économiques que connaissait déjà ce pays et les différentes épreuves vécues au cours des dernières années;

Considérant la situation extrêmement précaire dans laquelle se retrouve la population de la ville de Port-au-Prince et ses environs;

Considérant que de nombreux Montréalais et Montréalaises d'origine haïtienne vivent inquiétude et tristesse devant l'ampleur du drame qui touche parents et amis;

Il est proposé par M. Gérald Tremblay

appuyé par Mme Louise Harel
M. Richard Bergeron
Mme Josée Duplessis

Et résolu :

- 1 - que le conseil municipal, au nom de sa population, exprime son appui et sa solidarité au peuple haïtien et transmette ses condoléances aux familles éprouvées par cette catastrophe, qu'elles soient à Montréal ou à Haïti;
- 2 - que la Ville de Montréal déploie actuellement tous les efforts nécessaires et se mobilise avec ses partenaires, notamment les gouvernements du Québec et du Canada, afin de venir en aide à la population haïtienne;
- 3 - que la Ville de Montréal remercie toutes les personnes qui manifestent leur soutien aux sinistrés et invite les Montréalaises et les Montréalais à exprimer leur appui, au cours des prochains jours, par le biais de dons en argent aux organismes qui auront été identifiés.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

15.01 (Ajout)

1 - Période de questions du public

Le président du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Louis Langevin	M. Gérald Tremblay (M. Alan DeSousa)	Budget 2010 – État des activités de fonctionnement à des fins fiscales – augmentation des dépenses supérieure au taux d'inflation
M. Guillaume Blouin-Beaudoin	M. Alan DeSousa (M. Richard Bergeron) (Mme Louise Harel)	Rendre accessible le budget de la Ville avant son adoption et moyens de publiciser les consultations publiques / Appui des chefs de l'opposition à l'effet de déposer au prochain conseil son texte intitulé « motion de blâme » Dépôt d'un document
M. Jean-Claude Rocheleau	M. Gérald Tremblay	Sauvegarde de la raffinerie Shell de Montréal-Est – Engagement de la Ville à mettre sur pied un comité de survie et à maintenir la grappe industrielle pétrochimie et raffinage

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Jason McLean	M. Gérald Tremblay	Tenir compte des recommandations de l'Office de consultation publique de Montréal et réévaluer certains projets dont celui du Quadrilatère Saint-Laurent supporté par les contribuables / Mesures pour empêcher Montréal de payer 35% de plus pour l'octroi des contrats
Mme Emma Rhoydes	M. Gérald Tremblay (Mme Helen Fotopulos)	Attribution des subventions aux divers Festivals et organismes / Avenir du projet 2-22 Sainte-Catherine
M. Jean-Claude Lanthier	M. Gérald Tremblay	Poursuite du Programme d'acquisition d'aires protégées pour éviter que les promoteurs immobiliers prennent la relève dans ce dossier / Budget alloué pour les 3 prochaines années
Mme Jocelyne Leduc-Gauvin	M. Gérald Tremblay (M. Alan DeSousa)	Sommes prévues au budget 2010 pour commencer les travaux de mise en valeur du Bois-de-Saraguay
M. Michel Benoit	M. Gérald Tremblay	Sous-évaluation de certains immeubles au rôle d'évaluation et favoritisme

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président du conseil déclare la période de questions du public close à 15 h.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président du conseil appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers et conseillères ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Mme Louise Harel	M. Gérald Tremblay	Explications sur la détérioration soudaine de la situation financière de la Ville / Augmentation des comptes de taxes de 9 fois supérieure au taux d'inflation et baisse des investissements dans les infrastructures qui freinera le développement économique et culturel de Montréal
Mme Anie Samson	M. Gérald Tremblay (M. Marvin Rotrand)	Rôle des Commissions du budget et révision de l'horaire des présentations afin de favoriser la démocratie
Mme Josée Duplessis	M. Alan DeSousa	Ouverture de l'Administration eu égard aux propositions et amendements formulés en Commission / Inquiétudes face aux augmentations de taxes et aux répercussions sur les services
M. François Limoges	M. Gérald Tremblay (M. Alan DeSousa)	Réduction des postes budgétaires reliés aux familles favorisant l'exode vers les banlieues

À l'expiration du délai imparti pour la période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*, le président du conseil déclare la période de questions des conseillers close à 15 h 30.

Il est proposé par Mme Anie Samson

appuyé par Mme Louise Harel

de prolonger la période de questions des membres du conseil de 15 minutes conformément aux dispositions de l'article 57 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Le président du conseil déclare la proposition rejetée.

7 - Dépôt

Le président du conseil appelle le point « Dépôt ».

Aucun document n'est déposé.

CM10 0002

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Alain Tassé

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 13 janvier 2010, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

11.01

CM10 0003

Dépôt du budget 2010 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 janvier 2010 par sa résolution CE10 0010;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de déposer le budget de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2010 (volet ville centrale).

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1094866001

CM10 0004

Dépôt du Programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville de Montréal (volet ville centrale)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 janvier 2010 par sa résolution CE10 0011;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de déposer le Programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville de Montréal (volet ville centrale).

Adopté à l'unanimité.

30.02 1093074006

CM10 0005

Dépôt du budget 2010 de la Corporation Anjou 80

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 janvier 2010 par sa résolution CE10 0015;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de déposer le budget 2010 de la Corporation Anjou 80.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1091362006

CM10 0006

Dépôt du budget 2010 de la Société de gestion Marie-Victorin

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 janvier 2010 par sa résolution CE10 0020;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de déposer le budget 2010 de la Société de gestion Marie-Victorin.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1091671001

CM10 0007

Dépôt du budget 2010 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 13 janvier 2010 par sa résolution CE10 0018;

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Alan DeSousa

Et résolu :

de déposer le budget 2010 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

Adopté à l'unanimité.

30.05 1091362009

CM10 0008

Mandat à la Commission ad hoc sur le budget pour l'étude du budget 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Il est proposé par M. Marvin Rotrand

appuyé par M. Michael Applebaum

de mandater la Commission ad hoc sur le budget pour l'étude du budget 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010-2012 de la Ville de Montréal (volet ville centrale) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes.

Il est proposé par Mme Anie Samson

appuyé par Mme Élane Ayotte

de modifier la proposition principale présentement à l'étude en y ajoutant le texte suivant :

« que chacun des services centraux à savoir : Services des finances, du capital humain, des affaires corporatives, des systèmes d'information et des affaires juridiques dispose d'une heure pour faire la présentation de leur budget comme c'était le cas lors de l'étude du budget 2009 ».

Un débat s'engage.

La conseillère Samson retire sa proposition d'amendement conformément à l'article 88 du *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051)*.

Un débat s'engage.

Le président du conseil déclare l'article 30.06 adopté à l'unanimité, et il est

RÉSOLU

en conséquence.

30.06

CM10 0009

Avis de motion - Règlement sur les tarifs (exercice financier 2010)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal d'un règlement intitulé « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2010) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.01 1091614001

CM10 0010

Avis de motion - Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2010)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal d'un règlement intitulé « Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2010) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.02 1095148001

CM10 0011

Avis de motion - Règlement relatif à certains règlements de subvention (exercice financier 2010)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal d'un règlement intitulé « Règlement relatif à certains Règlements de subvention (exercice financier 2010) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.03 1095148004

CM10 0012

Avis de motion - Règlement sur les taxes (exercice financier 2010)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal d'un règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2010) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.04 1095148002

CM10 0013

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ dans le cadre du programme de remplacement de véhicules, incluant des véhicules lourds, et de leurs équipements

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal d'un règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ dans le cadre du programme de remplacement de véhicules, incluant des véhicules lourds, et de leurs équipements », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.05 1093074002

CM10 0014

Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements de signalisation routière et de lampadaires pour le réseau de voirie local

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Marvin Rotrand de la présentation à une séance subséquente du conseil municipal d'un règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'équipements de signalisation routière et de lampadaires pour le réseau de voirie local », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

41.06 1093074003

À 16 h 46, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président du conseil déclare l'assemblée levée.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

GREFFIER

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

MAIRE